

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Division Installations Classées et Substances Dangereuses

Bureau National Ozone

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté- Patrie

**CELEBRATION DU TRENTE CINQUIEME
ANNIVERSAIRE DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE
LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE**



LOME, LE 16 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT

I. INTRODUCTION

L'ozone est un gaz présent dans la stratosphère où il forme la couche d'ozone qui protège la terre contre les rayonnements ultra-violet dangereux du soleil. La couche d'ozone, depuis trois décennies, est sujette à une dégradation causée par certaines substances chimiques. La destruction de cette précieuse couche gazeuse a évidemment des conséquences sur la santé humaine, animale et sur l'environnement. Pour cette raison, le contrôle de leurs quantités voire l'élimination progressive de la production et de l'utilisation des substances qui altèrent la couche d'ozone constitue, entre autres, des préoccupations pour la communauté internationale.

Dans le but de favoriser la reconstitution de la couche d'ozone, les pays ont convenu de mettre en place des mécanismes en vue de sa protection et ont adopté en 1985 la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. Pour permettre l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la Convention de Vienne, cet accord sera complété par le protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone adopté le 16 septembre 1987 à Montréal au Canada.

Afin de commémorer la date de la mise en place de ce cadre juridique international, l'Organisation des Nations Unies a institué par la résolution 49/114 adoptée le 19 décembre 1994 et entériné le 11 septembre 1996, la journée internationale de la protection de la couche d'ozone est célébrée chaque 16 septembre.

II. LE CONTEXTE DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE

Le Togo a célébré ce 16 septembre 2020, le trente-cinquième anniversaire (35^{ème}) de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone. Dans le cadre de cette célébration, le Togo a mené des activités axées sur la sensibilisation du public autour de la question de la destruction de la couche d'ozone et les initiatives pour sa protection. Il a également saisi l'occasion pour mettre en relief les efforts déployés par le pays par le passé afin de contribuer dans la lutte contre les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO). Le thème retenu pour l'édition de cette année est : « **l'ozone pour la vie** » complété du slogan « **35 ans d'initiatives pour la protection de la couche d'ozone** ». Le thème de la journée revêt une double connotation notamment, la protection de la couche d'ozone qui garantit de fait la protection de la santé et la vie de l'homme.

Les efforts déployés par la communauté internationale ces trente-cinq (35) dernières années dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal, ont permis d'éliminer les SAO notamment l'élimination des chlorofluorocarbones (CFC). Ce succès obtenu a contribué à la restauration progressive de la couche d'ozone et à assurer la protection de l'environnement et de la santé face aux dommages causés par les rayonnements ultra-violet (UV) dangereux du soleil.

Les nouvelles orientations du Protocole de Montréal, qui devront contribuer davantage à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à l'Amendement de Kigali, nous invitent quant à eux, à adopter des technologies sobres en carbones dans le secteur du froid.

Etant entendu que ce thème évoque la préservation de la santé de paire avec la protection de la couche d'ozone, les efforts déployés pour la protection de la couche d'ozone et la lutte contre les aléas climatiques doivent être maintenus.

C'est dans ce contexte que le Togo a organisé la célébration de la 35^{ème} édition de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone marquée par des activités focalisées sur sensibilisation du public et les efforts consentis par le pays dans ce domaine. Des activités additionnelles qui mettent au-devant le Protocole de Montréal et les gestes barrières contre le COVID-19, traduisant en action le thème « l'ozone pour la vie » ont également meublé l'agenda de cette célébration.

III. OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de la célébration de cette journée est de permettre la sensibilisation du public sur la problématique de la destruction de la couche d'ozone.

-LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques visent à :

- Sensibiliser un grand nombre de personnes sur les questions de la protection de la couche d'ozone et du changement climatique ;
- Disséminer les résultats obtenus dans la mise en œuvre du protocole de Montréal ;
- Sensibiliser un grand nombre de frigoristes qui manipulent au quotidien les Substances Appauvrissant la couche d'Ozone (SAO) sur les bonnes pratiques dans le domaine ;
- Encourager l'adoption des équipements qui fonctionnent à base des nouveaux réfrigérants moins nocifs pour la Couche d'Ozone et pour le climat ;
- Encourager la réduction de l'utilisation des SAO ;
- Encourager l'application des mesures susceptibles de renforcer l'adoption des gestes barrières dans lutte contre la Covid-19 au niveau des centres de formations ou des structures défavorisées.

IV. LES PREPARATIFS DE LA CELEBRATION

- LES REUNIONS PREPARATOIRES

Les réunions préparatoires concernent les assises entre le bureau national ozone (BNO) et les différents acteurs impliqués notamment le comité national ozone, la douane, le ministère du commerce et l'association des frigoristes du Togo (AFRITO).

L'organisation de la célébration de la journée a débuté par une réunion au niveau de la Direction de l'environnement pour identifier les principales activités à mener dans le cadre de la célébration. Au cours de cette réunion présidée par le Directeur de l'environnement, Monsieur Thiyu K. ESSOBIYOU qui a représenté Monsieur le Secrétaire général du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPN), il a été question d'aligner le contexte de cette journée sur l'Axe 3, l'Effet 3.12 et l'Extrant 3.12.4 du Plan national du développement (PND) qui concerne « Les pratiques nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature » afin de décliner des initiatives qui prennent effectivement en compte la vision du pays (Confère le rapport de la réunion).

La réunion a précisé que les résultats attendus de cette célébration concernent principalement la sensibilisation du public sur l'importance de la protection de la couche d'ozone et l'observation des gestes barrières établis pour lutter contre la Covid-19 à l'origine de la pandémie actuellement en cours.

Ce faisant des activités réparties en trois (3) groupes ont été ont été retenues. Il s'agit de :

- Œuvrer pour la remise de dons constitués de climatiseurs, d'outillages et matériels contre la Covid-19 aux structures bénéficiaires, incitation à la bonne utilisation et ouverture à d'autres secteurs ;
- Œuvrer pour l'enregistrement et la diffusion du message de Monsieur le ministre de l'environnement et des ressources forestières à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'ozone pour la protection de la couche d'ozone ;

- Organiser les Jeux radiophoniques sur les antennes de radio Lomé (axés sur la définition de la couche d’ozone, ses rôles, sa localisation, les types de fluides frigorigènes et leurs effets sur l’environnement etc...).

V. LA CELEBRATION DE LA JOURNEE

V.1 LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

V.1.1 LE MESSAGE DU MINISTRE AU PUBLIC

La journée du 16 septembre 2020 a donné lieu à l’apothéose de la célébration de la journée International de la protection de la couche d’ozone au Togo. Pour la circonstance, le ministre de l’environnement et des ressources forestières a adressé un message au public aux fins de de renforcer la sensibilisation. Le message a été, non seulement diffusé sur l’antenne de la télévision nationale, sur celle d’une télévision privée, sur l’antenne de radio Lomé.

V.1.3 LE MESSAGE DE SENSIBILISATION SUR T-SHIRTS

Des T-shirts et des casquettes portant des messages relatifs à la célébration de la journée internationale de la protection de la couche d’ozone ont habillés les participants à cette journée.

Ces habillements ont été produits exclusivement dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la protection de la couche d’ozone et ont permis de véhiculer des messages de sensibilisation sur la protection de la couche.



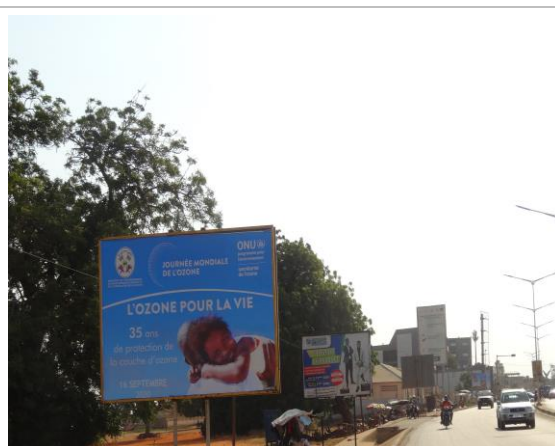
Agent du MEDDPN en T-shirt (Photo BNO)

Comme il a été recommandé par le secrétariat de l’ozone, le Togo a opté pour la promotion de la sensibilisation du public à partir des posters et d’accès relativement simple, facilitant la communication du message au public cible. A ce titre, des posters ont été produits afin de véhiculer le message clé axé sur la lutte contre les substances qui détruisent la couche d’ozone.

V.1.3 LES PANNEAUX GEANTS DE SENSIBILISATION

La dissémination du message de sensibilisation du public a été rendu effective au cours de la célébration de cette édition à travers des affiches disposés sur des panneaux géants. Ces panneaux installés dans les grandes artères de la ville de Lomé, ont porté le message essentiel concernant la protection de la couche d’ozone.

Le but principal du message véhiculé par ces affiches, est de renforcer la sensibilisation liée à la protection de la couche d’ozone, de mettre en relief les efforts fournis par le Togo dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal.



Panneau sur une artère de Lomé (Photo Studio Malimbe)



Panneau de sensibilisation à Lomé (Photo Studio Malimbe)

Ces affiches font ressortir une idée principale, celle d'un épanouissement des composantes de la nature notamment la couche d'ozone et donne l'espoir pour un environnement sain à léguer également aux générations à venir.

Ce message est une invite au public à poursuivre leurs actions pour la lutte contre les substances qui détruisent la couche d'ozone, gage pour la sauvegarde de l'intégrité de cette importante couche qui protège tous les êtres vivants contre les rayonnements ultra-violet du soleil.

V.1.4 LES JEUX RADIOPHONIQUES

Les journées des 14, 15 et 16 septembre 2020, ont été consacrées aux jeux radiophoniques. Concernant les jeux radiophoniques, des questions/ réponses relatives à la définition de la couche d'ozone, ses rôles, sa localisation, les principaux types de fluides frigorigènes ciblés par le protocole de Montréal et leurs effets sur l'environnement (voir questions en annexes), ont été adressées aux auditeurs qui ont apporté des réponses à travers des appels téléphoniques. Les auditeurs qui ont su donner des réponses correctes ont eu droit à un prix.

V.2 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS

V.2.1 LA CEREMONIE DE REMISE DES DONS AUX STRUCTURES

Dans la journée du 15 septembre 2020 a eu lieu la cérémonie de remise des dons. Présidée par le ministre de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature le Professeur David Wonou OLADOKOUN, s'est déroulée en trois parties. La cérémonie d'ouverture, la remise des dons et la cérémonie de clôture.

Dans son mot d'ouverture, le Professeur OLADOKOUN a rappelé que le Togo a très tôt compris l'importance que revêt la protection de la couche d'ozone dans les efforts de développement et s'est engagé dans la lutte visant la protection de cette précieuse couche. Le Togo, œuvrant de concert avec la communauté internationale a gagné le pari de l'élimination des gaz nocifs pour la couche d'ozone. Néanmoins, la reconstitution de cette précieuse couche est toujours en cours et les efforts doivent être maintenus. C'est pour cette raison que cette édition a mis un accent particulier sur la sensibilisation liée à la protection de la couche d'ozone et la préservation du climat à travers des activités écocitoyennes. Ceci explique la remise des dons constitués d'équipements dont la fabrication prend en compte la protection de l'environnement. Il a invité ces bénéficiaires à en faire un bon usage.

La Directrice générale de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et génériques du Togo (CAMEG-Togo) Docteur Mamessilé ASSIH, a au nom des bénéficiaires remercier le MEDDPN pour cette dotation inattendue qui va leur permettre d'utiliser des équipements fonctionnant à base d'un réfrigérant naturel.

La remise des dons proprement dite, a été assurée personnellement par le Professeur OLADOKOUN qui a remis au nom du Gouvernement Togolais, les dons aux représentants des structures bénéficiaires.

Ces dons sont constitués de :

- ✓ Matériels et outillages du frigoriste ;
- ✓ Soixante-dix (70) climatiseurs split fonctionnant à base du R-290.

Ces climatiseurs fonctionnant à base du réfrigérant naturel R-290, ont permis de doter et renforcer les capacités de trois (3) structures dans le pays.

Sur la base des résultats d'une étude ces trois (3) structures ont été retenues pour la dotation en climatiseurs. Il s'agit de :

- Le Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO) de Lomé ;
- La Centrale d'achat des médicaments essentiels et génériques (CAMEG) à Lomé ; et
- Le Palais de congrès de Kara.

Partant de cette initiative, le Togo a bénéficié de soixante-dix (70) climatiseurs octroyés par l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI).



Remise de dons par le Prof OLADOKOUN à la Directrice générale de la CAMEG-Togo (Photo Studio Malimbe)

Tour à tour, les représentants du CHU-SO, de la CAMEG et du palais de congrès de Kara ont reçu des mains du Professeur OLADOKOUN, les climatiseurs dont sont bénéficiaires leur structure respective.



Remise d'un climatiseur au R-290 au représentant du CHU-SO par le Ministre (Photo Studio Malimbe)



Remise d'un climatiseur au R-290 au représentant du palais des congrès de Kara par le Ministre (Photo Studio Malimbe)

La remise de ces dons notamment les climatiseurs, a été fortement appréciée par les bénéficiaires qui ont promis adopter dès à présent les équipements fonctionnant à base de réfrigérant naturel ayant compris les enjeux liés à la destruction de la couche d'ozone.

Rappelons que dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO), le Togo a initié le Plan de gestion de l'élimination des hydrochlorofluorocarbones (PGEH). Le PGEH intègre une composante relative à la reconversion des climatiseurs fonctionnant à base d'un réfrigérant identifié comme une SAO vers un réfrigérant naturel.

L'association des frigoristes du Togo (AFRITO) a pour sa part, bénéficié des matériels et outillages. Les outillages vont renforcer les capacités techniques de l'AFRITO.



Remise d'un cylindre de récupération au Président de AFRITO par le Prof OLADOKOUN (Photo Studio Malimbe)



Remise d'une pompe à vide au Président de AFRITO par le Prof OLADOKOUN (Photo Studio Malimbe)

Ces matériels et outillages permettront d'assurer l'entretien des équipements fonctionnant à base d'un réfrigérant naturel comme le R-290, suivant les normes et standards internationaux.

V.2.2 INCITATION A LA BONNE UTILISATION DES OUTILLAGES

La journée du 16 septembre 2020 a accueilli une campagne de contrôles réalisés sur les véhicules du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature (MEDDPN). Débutée autour de 8h30, la campagne a pris fin aux environs de 15h 30.

Cette campagne de contrôles menée par l'AFRITO avec l'appui du MEDDPN a démarré par une visite de stand. Ouverte par le Professeur OLADOKOUN, la visite du stand a permis à l'association de faire la présentation des matériels et outillages mis à disposition pour la réalisation de ladite activité.



Visite de stand par le Ministre (Photo Studio Malimbe)



Revue des matériels et outillages (Photo Studio Malimbe)

La visite du stand a donné l'occasion au Ministre de poser des questions portant sur l'utilisation de chaque outillage en place et les avantages liés à leur utilisation.

Le Professeur OLADOKOUN a fait remarquer que l'utilisation de ces outillages sûrement permis d'éviter des rejets de substances dans l'atmosphère et de contribuer dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal.

Le ministre a également prodigué d'utiles conseils aux techniciens frigoristes présents au niveau du stand.

La campagne de contrôle de fuite a consisté en une vérification gratuite des équipements de climatisation installés dans les véhicules en vue de détecter les éventuelles fuites de gaz mais également analyser le gaz du circuit pour une question de la qualité de ces produits.

Cette vérification a été réalisée par les techniciens de froid, membres de l'association des frigoristes du Togo (AFRITO) en présence de la personne propriétaire du véhicule.



Vue partielle du stand de l'AFRITO (Photo Studio Malimbe)



Présentation des matériels et outillages par l'AFRITO (Photo Studio Malimbe)



Explication sur l'utilisation des outillages (Photo Studio Malimbe)

S'agissant de la vérification de la qualité du gaz contenu dans les circuits de ces véhicules, il a été question de vérifier la teneur en R-134a présent dans le gaz recueilli et prodiguer des conseils aux propriétaires de ces véhicules.

Au total ce sont dix (10) véhicules qui ont pu être contrôlés par l'équipe de l'AFRITO. Les observations relevées lors de chaque contrôle, a été consigné dans un document afin de les relayer au niveau du Bureau national ozone. Aux sorties de cette campagne de contrôle, un bilan mitigé peut être dressé quant à la qualité des gaz utilisés dans le système de climatisation des véhicules contrôlés.



Détection des fuites de gaz par l'AFRITO
(Photo Studio Malimbe)



Vérification sur le circuit de climatisation du véhicule
(Photo Studio Malimbe)

V.2.3 LA REMISE DES DONNS LIEES A LA COVID-19

La 35^{ème} édition de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, qui intervient dans le contexte particulier de la pandémie de la COVID-19 en cours, donne l'occasion pour jeter un regard rétrospectif sur les efforts entrepris depuis 35 ans mais également de mettre des mesures pour enrayer ce fléau.

Face à la pandémie de la COVID-19, le ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature compte contribuer à réduire la propagation de cette maladie. A cet égard, des activités qui mettent au-devant le Protocole de Montréal et les gestes barrières contre le COVID-19, traduisant en action le thème « l'ozone pour la vie » sont les biens venus. C'est pourquoi la remise des laves main, des boîtes de gel hydroalcoolique et des cache-nez le 16 septembre 2020, arrive à point nommé.

Ce faisant, le ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature (MEDDPN) a pensé à votre bien-être du public et a doté en matériel de protection contre la Covid-19, quatre (4) centres de formations techniques de la ville de Lomé. De toute évidence, cette remise se situe dans le cadre de la commémoration de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, instituée par l'Organisation des Nations unies (ONU).



Remise de lave-mains, de gels hydroalcooliques et des caches nez (Photo Studio Malimbe)



Remise de matériels aux centres de formations techniques (Photo Studio Malimbe)

VI LES POINTS DE PRESSE

La célébration de cette 35^{ème} édition de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone ce 16 septembre 2020 a fait écho grâce un interview qui a été accordé par ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature le Professeur David Wonou OLADOKOUN aux médias. Dans son interview accordée à la télévision TVT et à Radio Lomé, le Professeur OLADOKOUN est revenu sur l'importance de la couche d'ozone avant d'indiquer que l'utilisation abusive de certaines substances concoure à la destruction de cette précieuse couche. Il a précisé que dès lors que ces substances sont bien connues, il ne reste qu'à gérer leur production et utilisation voire parvenir à leur élimination totale. C'est pourquoi dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal, le Togo fait des efforts en vue de l'élimination des substances qui détruisent la couche d'ozone.

Le coordonnateur du Bureau national ozone pour sa part, a donné un interview sur la télévision TV2. Dans son intervention, le coordonnateur du bureau national ozone a souligné l'importance de la protection de la couche d'ozone et a rappelé que le Togo a gagné le pari d'éliminer les substances qui détruisent la couche d'ozone (SAO) comme les chlorofluorocarbones (CFC). Il a fait remarquer la nécessité de poursuivre les efforts afin de parvenir à l'élimination totale des SAO comme les hydrochlorofluorocarbones (HCFC) qui subsistent.

La parution du grand quotidien d'information « Togo presse » N° 10874 du vendredi 18 septembre 2020 à sa page 8, a également fait écho de la célébration de la 35^{ème} édition de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone.



Interview du Ministre (Photo Studio Malimbe)

CONCLUSION

La 35^{ème} édition de la célébration de la Journée Internationale pour la protection de la Couche d'Ozone a été marquée au Togo par plusieurs activités notamment les jeux radiophoniques, la remise de dons, les points de Presse.

Ces activités menées ont donné lieu à une campagne d'information et de sensibilisation du public sur l'enjeu et la nécessité de prendre à bras le corps la question de la protection de la couche d'ozone, ceci pour garantir un environnement sain aux générations présentes et futures.